

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

Présents : MM. CASELLAS, COLIN, CUXAC, DEPAULE, GLEIZES-RAYA, LECINA, LLORET, LORENZO, PENA, RAMONEDA, SCHNEIDER, SOUM, TISSOT, VAYA.

Procuration : Mme MARTINEZ à Mr DEPAULE

Mr PONS à Mr COLIN

Absents : M.M. ABADIE, DUARTE, LECLAIR

Secrétaire de Séance : Mme LLORET

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 11 Mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

1) PROJET « NOVEO » – PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

La société NOVEO dont le siège social est situé à PARIS (6^{ème}) avait présenté aux élus le 03.11.08, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

Ce projet de production d'électricité sur notre commune, serait réalisé sur des terrains situés sur le *domaine de Palajanel* et le *domaine de Cazaban* sur les parcelles suivantes :

- BX 5, BX6, BX 15, BV 1, BV 2, BV 3, BV 4, BV 5, BV 7, BV 8 et BV 9.

Le conseil précise :

- qu'il est intéressé par l'étude du projet de réalisation d'une ferme photovoltaïque sur le territoire de Palaja,
- qu'il envisage d'entamer une procédure de modification du P.O.S. sur la zone NC, après avoir pris l'avis auprès de la C.A.C. et des services de l'Etat,
- précise qu'un cahier des charges strict devra être élaboré pour respecter le chemin de randonnée dit de « Pech Anges » existant sur ce secteur et garder la configuration des parcelles actuelles.

VOTES : POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2) CHANTIER DE PRE PROFESSIONNALISATION DANS LE CADRE DU P.L.I.E. :

Par délibération en date du 11 mai, le conseil avait approuvé la programmation d'un chantier d'insertion dans le cadre du P.L.I.E. (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi) pour réaliser notamment la rénovation des vestiaires de la salle polyvalente.

Il y a lieu de renommer ce projet qui correspond en fait à un chantier de pré professionnalisation ou de remobilisation à visée pré professionnelle, dans le cadre du P.L.I.E.

La prise en charge des 12 bénéficiaires d'emplois aidés pour cette opération, dont la période de travail est de 20 h hebdomadaire sur 6 mois, serait à hauteur de 90 % par l'Etat.

Le poste de l'encadrant technique serait financé à 100 % par le F.S.E. (Fonds Social Européen).

VOTES : POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3) CONTRAT DE MAINTENANCE – ORGUE DE L'EGLISE :

Suite à la restauration (en partie) de cet instrument par l'A.S.O.P., un contrat de maintenance annuel sera signé avec l'entreprise BANCELLS de Rabastens (Tarn) qui a réalisé les travaux de sauvegarde de l'orgue.

Le montant de cette prestation s'élève à 598 € TTC.

VOTES : POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4) DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ETAL AU NIVEAU DU CENTRE COMMERCIAL :

Le conseil accepte la proposition de Mr et Mme SABATIER Jean-Pierre de SETE (34) qui souhaitent tenir un étal de vente de coquillages les samedis de 7H30 à 13 H au niveau du centre commercial, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2009.

VOTES : POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La séance est levée à 19 h 30.